

ADER- 1290 VERSOIX

Rapport du vérificateur des comptes, du 28 mars 2023,
pour l'Assemblée Générale membres de l'association
du 30 mars 2023 portant sur la vérification des comptes
au 31 décembre 2022

* * * * *

En ma qualité de vérificateur des comptes de l'ADER Versoix, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et grand livre) de l'ADER Versoix pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Je recommande donc à l'Assemblée de l'ADER Versoix d'approuver les comptes 2022 présentés par le trésorier.

Nom de la responsable de la révision

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sabine Dubois', with a long horizontal stroke extending to the right.

Sabine Dubois

Versoix, le 28 mars 2023

Annexes :

- Bilans comparatifs aux 31 décembre 2021 et 2022
- Comptes de pertes et profits aux 31 décembre 2021 et 2022